

PROCES VERBAL du 86ème Conseil municipal du 30 novembre 2023

L'an deux mille vingt-trois, le 30 novembre, à 20 heures et 30 minutes, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance ordinaire et publique, sous la présidence de Monsieur David DELMAR, le maire.

Date de la convocation : 23 novembre 2023

Présents : David DELMAR, Géraldine CABROLIER, Grégoire BENESSE, Claude THOMAS, Delphine FABRE

Absents : Patrick BAULT, Jean-Christophe VIDAL

Secrétaire de séance : Claude THOMAS

Ordre du jour :

- Lecture du procès-verbal du 6 octobre 2023
- Plan communal de sauvegarde
- Loi APER
- Bio déchets salle communale
- Organisation distribution matériels bio déchets
- Disponibilité pour la mise en place des barrières de l'espace propreté
- Vente parcelle A 143 à M et Mme Parfait
- Questions diverses

- **Plan communal de sauvegarde**

Le conseil municipal décide d'adopter le plan communal de sauvegarde.

- **Loi APER**

Une équipe de travail se réunira pour définir les zones d'accélération sur la commune le 11 janvier 2024 à 20h30.

- **Bio déchets salle communale**

Les containers de poubelle à l'intérieur de la salle communale ne sont pas différenciés selon les déchets à jeter. Aucune solution n'a été apportée ce jour par Tryfil. Les containers seront marqués par la commune pour les identifier.

- **Organisation distribution matériels bio déchets**

Les membres du conseil municipal vont distribuer aux habitants de la commune d'ici le 20 décembre 2023 un rouleau de 25 sacs poubelle orange pour le tri des déchets alimentaires ainsi qu'une poubelle.

- **Disponibilité pour la mise en place des barrières de l'espace propreté**

Les membres du conseil se retrouveront fin janvier pour la mise en place des barrières des espaces propreté.

- **Vente parcelle A 143 à M et Mme Parfait**

Le conseil municipal décide à l'unanimité de vendre la parcelle A 143 d'une surface de 0.67 ares à M et Mme Parfait pour un montant de 50€.

Tous les frais annexes restent à la charge de l'acquéreur.

- **Questions diverses**

Suite à la signature des devis pour le projet de rénovation de la salle communale, la société Solingéo est venue le 27 novembre pour faire des prélèvements pour l'étude de sol.

Le secrétaire général du Tarn, Mr SIMOES Sébastien, viendra rencontrer les membres du conseil municipal le 6 décembre à 14h30.


A la suite de la réunion de travail pour définir les ZAER, le conseil municipal organisera un repas avec les habitants de la commune pour réaliser la consultation publique.


La prime inflation exceptionnelle doit être allouée aux agents territoriaux. Les modalités de calcul ne sont pas encore fixées. Le conseil municipal décidera lors du prochain conseil de l'attribuer à la secrétaire de mairie.

Le conseil municipal envisage d'organiser sur la commune un atelier de sensibilisation aux gestes de 1^{er} secours.

Un devis a été établi par l'entreprise ROBERT 3T pour la réfection de la place de la commune d'un montant de 9 465,00 € HT. Le projet est reporté sur le dossier voirie 2024.

La séance est close le 30 novembre 2023 à 22 heures et 46 minutes.

DELMAR David	BAULT Patrick	CABROLIER Géraldine	BENESSE Grégoire
	Absent		

THOMAS Claude	VIDAL Jean- Christophe	FABRE Delphine
	Absent	